



PRÉFET DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

Direction régionale
de l'environnement,
de l'aménagement
et du logement

Service ECLAT

Pôle aménagement du
territoire

Tél. : 03 20 40 43 27

Fax : 03 20 40 54 58

ae-eclat.dreal-hdf@developpement-durable.gouv.fr

Lille, le **04 DEC. 2017**

Le directeur régional

à

SNC LIDL
RD 916
ZI du Plantin
62 193 LILLERS Cedex 2

Objet : **Projet de construction d'un centre commercial situé rue Léon Blum sur la commune de Noeux-Les-Mines**

Information de décision tacite

Réf. : 2017 - 0220

Vous m'avez transmis le formulaire d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact pour le projet de centre commercial, rue Léon Blum, à Noeux -les - Mines.

Après examen, votre formulaire est déclaré complet à compter du 22 août 2017.

Aucune décision explicite n'ayant été émise dans le délai de 35 jours, l'absence de décision vaut obligation de produire une évaluation environnementale en application de l'article R.122-3 du code de l'environnement.

Mes services sont à votre disposition pour évoquer en tant que de besoin la prise en compte de l'environnement dans ce projet.

Pour le Préfet et par délégation,
Pour le Directeur régional de l'environnement,
de l'aménagement et du logement,
Le Directeur adjoint

Yann GOURIO

Copie : ARS, DREAL (UD de l'Artois), SGAR